[redacted]

Enquête publique modification n°2 PLU de l'Aiguillon sur Vie

Jean-Pierre Morineau [redacted]

Lun 07/11/2022 11:23

À : **Enquête Publoque Aiguillon sur Vie <enquete-plu-laiguillonsurvie@payssaintgilles.fr>**

Monsieur le commissaire enquêteur, Gérard ALLAIN

Dans le cadre de la modification n°2 du PLU de l'Aiguillon sur Vie, je souhaite émettre un avis concernant l'article : « Création d'un emplacement réservé rue de la Florinière pour permettre une *potentielle école publique* ».

La commune de L'aiguillon sur Vie souhaite mettre en réserve la parcelle AC73 pour avoir ensuite la possibilité de préempter lors de la vente de ce bien. Cependant, l'objet de cette réserve est pour le moins très aléatoire car on voit mal une école avec plusieurs classes, des bureaux pour les enseignants, des salles pour les activités pédagogiques (bibliothèque, salle informatique...) et culturelles, un préau, un espace d'activités extérieures sur une si petite superficie de terrain, sans parler d'y ajouter un restaurant scolaire. A moins que cette réserve cache un projet non avoué, ce qui pourrait être ensuite un motif de rétrocession du bien préempté !

Par ailleurs, il y a sur cette parcelle un projet très concret porté par un investisseur privé pour réaliser un immeuble de 26 logements. Ce projet répondrait parfaitement à la loi ALUR qui encourage la construction de logements en luttant contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols. Qui plus est, ces logements, dont la demande est très forte actuellement, seraient situés en centre-bourg, accessibles très rapidement aux commerces et services par une mobilité non carbonée.

En conclusion, je demande donc la suppression de cette réserve sur la parcelle AC73 dans le projet de modification n°2 du PLU de L'Aiguillon sur Vie.

Très cordialement

Jean Pierre Morineau [redacted]

Copropriétaire en indivision de cette parcelle

Sans virus.www.avast.com